



## Bulletin technique no 31 4.1

### Objet : Recommandations sur les systèmes de chauffage radiant

Mirage sait qu'il existe de nombreux systèmes de chauffage radiant disponibles sur le marché. Basé sur des tests effectués par l'équipe de Recherche et Développement de Mirage afin d'évaluer certains systèmes en termes de risque concernant les plateformes et les méthodes d'installation, ce bulletin technique passera en revue les recommandations de Mirage par rapport à l'installation d'un système de chauffage radiant, le type de système qui est autorisé à installer en fonction de la technologie du plancher et de la méthode d'installation, ainsi que des exclusions.

Voici quelques recommandations générales :

- Assurez-vous d'utiliser des adhésifs reconnus par le fabricant du système de chauffage radiant et par le [Bulletin technique no 23](#) de Mirage.
- Assurez-vous que la température de la surface du bois ne dépasse jamais 27 °C (80 °F) et ne varie en aucun cas de plus de 2 °C (3 °F).
- Les recommandations de Mirage ne doivent jamais outrepasser les instructions du fabricant du système de chauffage radiant.
- Assurez-vous que le système de chauffage radiant a été testé et en fonction pendant une semaine avant l'installation du plancher. La température du système doit être abaissée pendant l'installation.

Vous trouverez ci-dessous quel type de système peut être installé en fonction de la technologie du plancher et de la méthode d'installation.

	Type de technologies et méthodes d'installation		
	Collé	Non fixé*	Cloué**
Type de systèmes de chauffage radiant			
Tuyaux ou fils électrique encastrés dans le béton (dalle ou couche mince de gypcrete/béton léger)	Oui	Oui	S.O.
Tuyaux encastrés dans un panneau de bois rainuré (non recouvert sur le dessus)	Oui	Oui	Référez-vous au <a href="#">Bulletin technique no 36</a> , modèle 4 avec au moins 2 cordons.

Suite à la page suivante.

	Type de technologies et méthodes d'installation		
	Collé	Non fixé*	Cloué**
			
			
			
			
Type de systèmes de chauffage radiant			
Tuyaux découverts en panneau de bois rainuré avec revêtement en aluminium ou métal	Oui	Oui	Référez-vous au <a href="#">Bulletin technique no 36</a> , modèle 4 avec au moins 2 cordons.
Tuyaux recouverts de plaques dissipatrices en aluminium/métal et/ou panneau en bois (également des plaques dissipatrices entre les tuyaux)	Oui	Oui	Référez-vous au <a href="#">Bulletin technique no 36</a> , modèle 4 avec au moins 2 cordons.
Tuyaux ou système électrique fixés sous le sous-plancher (dans les solives)	Oui	Oui	Référez-vous au <a href="#">Bulletin technique no 36</a> , modèle 4 avec au moins 2 cordons.
Polymères semi-conducteurs ou « tapis chauffant » (toute la surface du panneau ou tapis chauffe)	Oui	Oui	s.o.
« Feuille de métal chauffante » non fixée au sous-plancher	Non	Oui	s.o.
Système de fil électrique attaché ou non à un « support neutre »	Oui***	Oui	s.o.

\*Avec l'utilisation d'une membrane recommandée selon le [Bulletin technique no 20](#) avec les planchers TruBalance, TruBalance Lite et Lock uniquement.

\*\*Nous comprenons que certains systèmes peuvent être recouverts d'un panneau de bois pour permettre le clouage (même s'ils sont encastrés dans du béton par exemple). L'installation clouée n'est pas priorisée car cela pourrait entraîner plus de mouvement du plancher et un risque d'endommagement du système.

\*\*\*Le diamètre et l'espacement des fils doivent conduire à un transfert de colle de 80 % pour être une installation valide. La couverture de la truelle et de l'adhésif peut varier.

### **Exclusions**

Suite aux tests effectués par l'équipe de Recherche et Développement de Mirage sur la performance des planchers de technologie Classic et tous les planchers de Hickory sur des systèmes de chauffage radiant et appuyé par la recommandation de l'organisme « National Wood Flooring Association » selon laquelle les essences de forte densité réagissent moins bien sur un sous-plancher muni d'un système de chauffage radiant, **Mirage n'autorise pas l'installation de ces produits sur ce type de système.**

Si vous avez besoin d'informations ou des questions supplémentaires à ce sujet, n'hésitez pas à contacter notre Département de Service technique.

**Département de Service Technique Mirage**  
1 800 463-1303  
[technique@planchersmirage.com](mailto:technique@planchersmirage.com)